
L'inceste de Charlemagne et de sa sœur

essai d'herméneutique
d'une rumeur historique au Moyen Âge

Philippe WALTER

L'inceste commis par Charlemagne avec sa sœur Gisèle constitue un bel exemple de ce que les sociologues contemporains appellent une *rumeur*. On désigne sous ce terme une histoire à prétention de vérité et de révélation qui se transmet largement dans une société sans que l'on connaisse son origine réelle. On s'efforcera ici de traiter la question de l'inceste carolingien comme une rumeur colportée par des textes qui ont manipulé (plutôt consciemment) la vérité historique. On cherchera à comprendre pourquoi et comment. L'interprétation que l'on peut donner de ces textes dépendra de niveaux de lecture différenciés qui s'imposeront au terme d'une démarche comparatiste.

Dans la *Chanson de Roland* (composée vers 1100), chef d'œuvre absolu de l'épopée française, Charlemagne est inséparable de son neveu Roland. Appelé à un destin d'exception, ce héros parfait meurt dans des circonstances tragiques lors de la bataille de Roncevaux. Lors d'une scène pathétique, Charlemagne vient pleurer près du cadavre de son neveu. Cette attitude surprend. Pourquoi l'empereur est-il si ému ? Pourquoi une telle effusion (alors que le personnage est assez froid par ailleurs) ? Quelque secret qui nous serait-il caché ? La *Chanson de Roland* ne le dit pas mais le *Ronsasvals* (la *Chanson de Roncevaux* en langue provençale)¹ livre un aveu. Aux vers 1622 et suivants, Charlemagne s'écrie devant Roland mort : « Beau neveu, je vous ai eu par mon grand péché de ma sœur et par mon erreur. Je suis ton père et ton oncle également et vous êtes, cher seigneur, mon neveu et mon enfant. » Cette déclaration prouverait que Roland est le fils incestueux de Charlemagne. Il est l'enfant d'exception que Charlemagne *aurait eu* de sa sœur. On emploie ici le conditionnel pour éviter de confondre trop vite l'histoire réelle et le mythe, le Charlemagne

1 M. Roques, *Ronsasvals*, poème épique provençal, *Romania*, 58, 1932, p. 1–28 et 161–189.

historique et le Charlemagne évoqué dans les textes littéraires.²

L'itinéraire de la rumeur

Le témoignage du texte provençal date du XI^e siècle mais il n'est pas isolé. Dès le IX^e siècle, des textes latins traitent cette question de l'inceste de Charlemagne. La tradition en est bien établie par une succession de textes importants³ qui amplifient une rumeur qui, comme on va le voir, fait écho à un mythe.⁴

La *Vision de la pauvre femme de Laon* (*Visio cujusdam pauperulae mulieris in Lauduno*) est le récit le plus ancien relatif au « péché » de l'empereur. Une femme de Laon a une vision au cours de laquelle elle aperçoit Charles supplicié en enfer avec la reine Ermengarde, épouse de Louis le Pieux. Il ne sera délivré que si son fils organise sept festins aux pauvres de Laon. Le récit est postérieur au 30 octobre 818, date de la mort d'Ermengarde mais on ne sait pas encore quel est ce péché si grave qu'il expie.

La *Vision de Wettin* (« Vision qui fut montrée à notre frère Wettin la veille de sa mort »). Wettin, moine de Reichenau, auteur d'une *Vie de saint Gall* eut une vision le 3 novembre 824, veille de sa mort. Cette vision fut rapportée par son père abbé Heito. Wettin aperçut au purgatoire un grand empereur (dont on ne révèle pas le nom) qui y purgeait ses péchés de chair.⁵ L'aveu se précise malgré l'anonymat du pécheur.

Walafried Strabon qui avait assisté à la mort du moine visionnaire met en vers (entre 842 et 849) la *Vision de Wettin*. Dans le passage où l'empereur expie ses péchés de chair, Walafrid lève l'anonymat en inscrivant le nom du souverain en acrostiche (première lettre de chaque vers lue verticalement) : *Carolus imperator*.

Enfin, dans le texte de la *Karlamagnus saga* (saga en langue norroise=islandais), on lit : « Le roi Charles trouva Gelem sa sœur et l'emmena dans son alcôve et il la posséda. Il alla ensuite à l'église et se confessa à Egidius (Gilles) de tous ses péchés, sauf du dernier ».⁶

La *Vie de Saint Gilles* contient un épisode qui a été illustré à plusieurs reprises

2 On a proposé parfois d'accepter comme « historiquement vraie » la liaison incestueuse entre Charlemagne et sa sœur : A. Roncaglia, Roland e il peccato di Carlomagno, *Mélanges M. de Riquer*, Barcelone, 1986, p. 315–348. Sur Charlemagne comme personnage de fiction : *Charlemagne et l'épopée romane. Actes du 7^e Congrès de la Société internationale Rencesvals*, Paris, Belles Lettres, 1978, 2 volumes.

3 R. Lejeune, Le péché de Charlemagne et la *Chanson de Roland*, *Studia philologica : homenaje ofrecido a Damaso Alonso*, Madrid, Gredos, T. 2, p. 339–371.

4 Sur le lien du mythe et de la rumeur : J. B. Renard, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF, 2006.

5 J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981, p. 159.

6 *Textes norrois et littérature française du Moyen-Âge. T. 2, La Première branche de la Karlamagnus saga*. Traduction complète du texte norrois par Paul Aebischer, Genève : Droz, 1972, chapitre 36, p. 123. Nouvelle traduction : *La Saga de Charlemagne*. Traduction française des dix branches de la *Karlamagnús saga* norroise, traduction, notice, notes et index par Daniel W. Lacroix, Paris, Le livre de poche, 2000.

(vitraux, miniatures)⁷. Pendant que Gilles dit la messe, un ange dépose une cédule sur l'autel où est décrit le péché non avoué du roi. Gilles va trouver le roi qui tombe à genoux aux pieds du saint et avoue sa terrible faute. La scène de l'inceste ne sera pas décrite mais l'aveu de la faute est désormais explicite.⁸

Le Guide du Pèlerin de Compostelle rappelle brièvement l'affaire.⁹

Dans la chanson de *Tristan de Nanteuil*, la déclaration est sans ambiguïté :

Le péché fut orribles, on ne le sot neant ;
 Mais ly acun espoient, et tous ly plus sachant,
 Que ce fut le péché quant engendra Rolant
 En sa sereur germaine ; se va on esperant,
 Car il n'est nul qu'au vray vous en voit recordant ;
 Mais ensemment le vont pluseurs signiffiant.¹⁰

Traduction :

Son péché fut horrible. On ne sait ce que c'est.
 Mais certains présument, et ce sont les plus savants,
 Que ce fut le péché quand il engendra Roland
 Dans sa sœur germaine, ainsi présume-t-on.
 Car il n'y a personne qui le certifie vraiment
 Mais plusieurs le laissent entendre ainsi.

La rumeur au crible des faits historiques

On pourrait évidemment croire à tout cela, puisque c'est écrit. Mais, depuis longtemps les historiens ont mis en doute la réalité historique de ces événements. La littérature épique n'est jamais un pur reflet de la vérité historique. Elle repose sur la fiction, c'est-à-dire une libre utilisation de figures ou d'événements historiques qui échappent à une chronologie rigoureuse. Ecrites plus de trois siècles après la mort de l'empereur, les chansons de geste composent une « histoire poétique de Charlemagne »¹¹ qui prend bien des libertés avec l'histoire réelle. Sans reprendre le long et difficile débat sur l'origine des chansons de geste, on peut dire aujourd'hui que le personnage de Charlemagne a été raccroché tardivement à l'intrigue de poèmes épiques relevant de

7 *La vie de saint Gilles*, édition bilingue par F. Laurent, Paris, Champion, 2003 (texte en français). Sur le texte latin : *Acta Sanctorum*, Septembre I, p. 299–303. Texte donné en annexe à l'étude de E. Jones, *Saint Gilles. Essai d'histoire littéraire*, Paris, Champion, 1914, p. 98–111.

8 B. de Gaiffier, La légende de Charlemagne, le péché de l'empereur et son pardon, *Mélanges C. Brunel*, Paris, 1955, t. 1, p. 496–503. La *Chanson de Roland* (manuscrit d'Oxford, édité par G. Moignet, Paris, Bordas, 1969, v. 2096–2097) mentionne bien saint Gilles et une charte (« lettre ») mais sans mentionner le péché de l'empereur. Le détail semble avoir été méticuleusement censuré.

9 *Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, texte latin du XII^e siècle*, édité et traduit en français d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoll par J. Vicillard, Mâcon, Protat, 1969 (4^e éd.).

10 Transcription de G. Paris dans la préface de son édition de *La Vie de saint Gilles*, Paris, Firmin Didot, 1881, p. cix.

11 C'est le titre d'un ouvrage du médiéviste Gaston Paris (1839–1903). G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865 (2^e éd., 1905).

schémas mythiques, bien antérieurs à Charlemagne lui-même.¹² Il en résulte d'évidentes contradictions chronologiques. Le seul examen des dates de naissance montre l'impossibilité totale pour Charlemagne et Gisèle d'être les parents de Roland.

Argument n° 1 : Les historiens ont contesté l'existence même de Roland comme personnage historique.

Argument n° 2 : Ils ont contesté que la Gisèle historique ait pu avoir un fils nommé Roland.

Argument n° 3 : Ils ont montré l'impossibilité pour le Charlemagne historique d'être le père de Roland.

Selon diverses sources historiques, la bataille de Roncevaux qui se trouve au cœur de la *Chanson de Roland* eut lieu en 778¹³.

Examen de l'argument n° 1 : Pendant 50 ans après le désastre de Roncevaux, il n'est jamais question de Roland dans les textes émanant de la chancellerie impériale. Le nom de Roland n'est associé à Roncevaux qu'après 829 dans la *Vita Karoli* écrite par Eginhard. Toutefois, les manuscrits de la *Vita Karoli* copiés sous le contrôle direct du bibliothécaire de l'empereur Louis le Pieux ne mentionnent jamais Roland. L'inexistence de Roland dans les textes officiels de la chancellerie impériale prouve l'inexistence de Roland lui-même. On ne voit pas comment un personnage aussi proche de Charlemagne que l'était Roland n'aurait pas été mentionné alors que tant d'autres figures de moindre importance le sont¹⁴.

Examen de l'argument n° 2 : Pépin le Bref a épousé Berthe en 744 et il a eu Charlemagne en 747 et Gisèle en 757. Gisèle ne peut pas avoir eu (en 778) alors qu'elle avait 21 ans un fils qui avait déjà une grande carrière militaire derrière lui.

Examen de l'argument n° 3 : Pour que Charlemagne puisse avoir un fils en 778 en état de se battre (c'est-à-dire un homme de 20 ans), il aurait fallu qu'il l'ait engendré vingt ans plus tôt en 758. Or en 758, Charlemagne avait 11 ans !

A ces trois arguments, il faut rajouter une autre impossibilité historique. La rumeur fait jouer à saint Gilles un rôle majeur dans la découverte et l'absolution du péché de Charlemagne. Pendant que Gilles célèbre la messe, un ange dépose une cédule sur l'autel. Le péché caché du roi y est décrit. Gilles va trouver le roi qui s'agenouille devant le saint, reconnaît sa faute et est aussitôt pardonné.¹⁵ Ces faits sont rapportés dans la vie de saint Gilles en latin dont il n'existe aucun manuscrit antérieur au XIe siècle. Le fait essentiel est que ce saint d'origine grecque (du VIe siècle) n'a pas pu

12 Les liens du mythe et de l'épopée ont été clairement analysés par G. Dumézil : *Mythe et épopée*, Paris, Gallimard, 1968–1973, 3 volumes.

13 La date est donnée par les Annales royales de l'année 778 et par la *Nota Emilianense*. Voir les textes latins donnés en annexe à son édition de la *Chanson de Roland* par G. Moignet, Paris, Bordas, 1969, p. 289–294.

14 On suit ici l'argumentaire de René Louis présenté dans un article des *Dossiers de l'Archéologie*, n° 30, 1978 consacré à Charlemagne et à Roland.

15 La vie de saint Gilles figure dans un lectionnaire de la cathédrale de Laon. Ce manuscrit du XIIe siècle porte la cote BM Laon, ms. 261, f° 49 à 54v.

être un contemporain de Charlemagne.¹⁶ Il n'a donc pas pu jouer le rôle qu'on lui prête dans la révélation de l'inceste, même si la *Karlamagnus saga* mentionne un légat du pape désigné comme chapelain de Charlemagne.

A s'en tenir strictement aux dates, toute la tradition de l'inceste de Charlemagne apparaît comme une radicale impossibilité historique. Cela ne veut pas dire pour autant que la question est sans intérêt. Elle est au contraire symptomatique de faits historiques qui se révèlent indirectement par rapport à elle.

Herméneutique de l'inceste de Charlemagne

1. *L'interprétation historique et ethnologique.* L'anarchie sexuelle qui régnait à la cour carolingienne était une réalité. Elle ne s'explique pas par une volonté de transgresser toutes les lois « morales ». Celles-ci n'étaient pas véritablement définies dans le cadre du christianisme au IX^e siècle. Cette anarchie s'explique en réalité par les usages endogamiques en vigueur dans les familles franques de l'époque. De nombreux manuscrits du IX^e siècle abordent la question des affinités entre parents et cousins, les divers degrés de parenté et les interdictions de mariages consanguins. Dans les capitulaires de Pépin le Bref (752–757), on lit les décisions du concile de Lestines sur le mariage et les prohibitions dues à la consanguinité jusqu'à la quatrième génération. La rumeur d'inceste s'expliquerait donc plutôt par des coutumes polygamiques et endogamiques assez répandues dans les anciennes tribus germaniques. Le mariage endogamique se maintiendra assez longtemps dans l'aristocratie médiévale pour des raisons de préservation du patrimoine. Il faut dire aussi que la notion d'inceste varie selon les sociétés. La lente instauration du mariage chrétien (voir les travaux de Georges Duby)¹⁷ fit régresser les pratiques de mariages consanguins fréquents à l'époque carolingienne et auparavant (quoique les canons des conciles et les pénitentiels épiscopaux dénonçaient de plus en plus de telles pratiques). La rumeur d'inceste attribué à Charlemagne ne ferait donc qu'accentuer et exagérer pour les condamner globalement toutes les pratiques de mariages consanguins que l'Eglise dénonçait. L'exemple fictif de Roland qui serait mort à cause du péché de son père serait une invention des milieux cléricaux qui voulaient combattre les mariages consanguins courants chez les Carolingiens. Ce serait l'exemple d'une désinformation délibérée par exagération que l'Eglise aurait répandue pour créer un exemple à ne pas suivre : Charlemagne brûle en enfer pour avoir commis ce péché. Il est évident que les plus anciens textes latins traitant de ladite rumeur émanent de moines et de gens d'Eglise et qu'ils relèvent du registre de la prédication et de l'avertissement moral.

2. *L'interprétation idéologique et politique.* Il s'agit ici de se demander à qui la rumeur profite-t-elle ? Cette rumeur participait d'une entreprise délibérée pour

16 Pourquoi saint Gilles est-il mêlé à cette histoire et non un autre saint ? Il nous semble que la proximité de son nom avec celui de Gisèle mérite d'être soulignée. Dans une perspective chrétienne, tout se passe comme si le bon saint devait faire oublier la noirceur attachée au nom de Gisèle (la pécheresse).

17 G. Duby, *Le chevalier, la femme, le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette, 1981.

détruire l'image prestigieuse de Charlemagne que certains milieux utilisaient à des fins politiques. Les héritiers allemands du Saint Empire romain germanique se servaient de Charlemagne pour légitimer leur hégémonie politique sur un empire romain reconstitué (cela incluait quasiment toute l'Europe, y compris la France, qui serait passée sous la tutelle de l'empereur allemand). Après le partage de Verdun (dislocation de l'empire de Charlemagne), la partie « française » et la partie « germanique » de l'empire poursuivirent séparément leur destinée politique. Par conséquent, le « roi de France » et « l'empereur d'Allemagne » devinrent adversaires et rivaux. Les « Allemands » canonisèrent Charlemagne au XII^e siècle et lui vouèrent un important culte liturgique.¹⁸ Les « Français » recréèrent d'abord à leur manière la figure de l'empereur (à travers leurs chansons de geste). Ils tentèrent de le franciser et de le faire servir à la propagande des Capétiens mais l'entreprise connut l'échec. « L'empereur à la barbe fleurie » sombrait dans le ridicule¹⁹ ! La germanisation de Charlemagne par les Allemands provoqua assez vite en France (et dans des régions acquises au Pape) une réaction de dénigrement par rumeur d'inceste interposé. Les Plantagenêt, quant à eux, avaient inventé le roi Arthur, comme figure de monarque idéal à opposer à Charlemagne et cela leur réussit plutôt bien²⁰. Dans ces conditions, ce seraient plutôt les milieux politiques hostiles à une hégémonie de l'empereur allemand en Europe qui auraient eu intérêt à répandre la légende du Charlemagne incestueux. C'était une manière de détruire l'idole brandie par les milieux d'influence de l'Empire pour servir la cause d'une réunification de l'imperium romanum. Ces milieux hostiles à l'Empire étaient à chercher plutôt du côté de l'Église et de la Papauté. A partir du XII^e siècle, la querelle des guelfes (partisans du pape) et des gibelins (partisans de l'Empereur et de la dynastie des Hohenstaufen²¹) se trouverait vraisemblablement à l'arrière-plan de notre rumeur. Ce seraient évidemment les milieux guelfes, partisans du pape, qui avaient intérêt à la répandre pour déconsidérer l'image de l'Empire dont Charlemagne était le pilier légendaire.

3. *L'interprétation mythologique.* C'est la piste la plus sérieuse que l'on puisse envisager pour expliquer ce thème. Sur le plan de l'imaginaire culturel et politique, il faut parler d'une véritable « mythologie de l'inceste »²² qui traverse les sociétés et les époques. L'inceste appartient à la mythologie de la royauté dans de très nombreux peuples. G. Dumézil avait noté la fréquence de l'inceste dans les anciennes mythologies celtique et germanique et il donnait l'exemple d'un certain Rollvo (dont le nom rappelle étrangement celui de Roland) qui était le fils incestueux d'une

18 R. Folz, *Études sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris, Belles Lettres, 1951.

19 R. J. Morrissey, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997.

20 A. Chauou, *L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

21 Famille impériale allemande qui donna de nombreux empereurs à l'Allemagne. La querelle des guelfes et gibelins commença vers le milieu du XII^e siècle, époque où la rumeur d'inceste devient très virulente.

22 J. Lodéon, Une mythologie de l'inceste. II. Les transgressions familiales dans la littérature (Charlemagne, les Années d'apprentissage de W. Meister) dans : *Eidolon, Cahiers du LAPRIL*, 31, 1986, 127p.

femme nommé Ursa (« l'ourse ») et de son frère.²³ Dans l'imaginaire celto-germanique, l'inceste visait à garder intacte la pureté du sang royal. Un préjugé racial peut donc expliquer la coutume. Il s'agit de préserver la race jugée supérieure des rois de tout avilissement et de toute bâtardise.

En Egypte, il existe des récits où le pharaon épousait sa sœur. Le modèle de ces traditions était mythique. Dans la grande Ennéade d'Héliopolis, les couples Chou-Tefnout, Geb-Nout, Osiris-Isis et Seth-Nephtys étaient tous des couples frère-sœur. Le mythe égyptien du *frère-époux* était très répandu. Aux Indes et chez les Incas ainsi que chez les Maoris de Nouvelle-Zélande²⁴, d'autres récits montrent que le souverain s'unissait également à sa sœur. L'inceste royal était en Afrique le fondement juridique de la royauté sacrée.²⁵ La littérature médiévale (on inclura les chroniques dans cet ensemble) exploite aussi de vieux schémas mythiques, c'est-à-dire une mémoire légendaire qui ne vient pas directement des événements historiques. La littérature médiévale n'invente pas ses histoires à partir d'une « réalité » historique. Elle le fait à partir de modèles imaginaires et de récits antérieurs (le plus souvent puisés dans la tradition orale et mythique).

Le motif de l'inceste fait ainsi partie du « mythe de la naissance du héros » dans de très nombreuses mythologies. Un héros exceptionnel ne peut être conçu que dans des circonstances exceptionnelles.²⁶ La valeur héroïque de Roland s'explique avant tout par les circonstances de sa conception. Dans l'imaginaire de l'aristocratie médiévale en effet, toutes les qualités d'un être s'expliquent par sa naissance. Dans les textes épiques (contrairement aux poèmes latins faisant état de la rumeur), un lien direct est établi entre l'inceste de Charlemagne et la naissance du héros Roland. Ce point est capital car il relève d'un schéma mythique. Le christianisme (qui condamne l'inceste) ne contestera pas la valeur exemplaire de Roland dans la mesure où il expiera dans la mort le péché de ses géniteurs mais il gardera l'idée que le héros guerrier est un être à part au destin maudit.

La croyance a survécu dans la sorcellerie qui forme, elle aussi, comme la caste aristocratique une société à part cultivant sa différence par rapport à la masse des hommes ordinaires. On pensait en effet que les meilleurs sorciers naissaient d'un inceste entre la mère et son fils, ou entre le père et sa fille. L'inceste était activement pratiqué lors des sabbats. Les inquisiteurs dénonçaient cette bestialité. On croyait que ces enfants nés de l'inceste pouvaient se transformer en vampires.²⁷ Ils possédaient donc des pouvoirs inaccessibles aux humains ordinaires. C'est la vérification inverse du principe (purement imaginaire) de la transmission d'une hérédité d'exception par

23 G. Dumézil, *Du mythe au roman. La saga de Hadingus et autres essais*, Paris, PUF, 1970, p. 57-66.

24 S. Dunis, *Sans tabou ni totem : inceste et pouvoir politique chez les Maoris de Nouvelle Zélande*, Paris, Fayard, 1984.

25 L. de Heusch, *Ecrits sur la royauté sacrée*, Bruxelles, Editions de l'université, 1987 (voir en particulier le chapitre : « Essai sur le symbolisme de l'inceste royal en Afrique. Pour une dialectique de la sacralité du pouvoir. Nouveaux regards sur la royauté sacrée »).

26 Étéocle et Polydice, les deux fils incestueux d'Œdipe, seront malgré tout des héros farouches. Sur le schéma oedipien de la *Chanson de Roland* : H. Bloch, Roland and Oedipus : a study of paternity in *La Chanson de Roland, The French Review*, 46, 1973, p. 3-18.

27 E. Mozzani, *Le Livre des superstitions*, Paris, Laffont, 1995, p. 896.

transgression des règles de la conception normale reposant sur la prohibition de l'inceste.

Mythologie et hagiographie : le cas de Gisèle, sœur de Charlemagne

Il faut donc lire l'histoire de Roland et de ses parents comme un récit mythologique et non historique à proprement parler. On peut aller plus loin dans l'analyse des substrats mythiques « familiaux » sur lesquels repose la *Chanson de Roland*. Pour cela, il faut enquêter sur la figure de Gisèle, mère fictive de Roland. L'hagiographie médiévale est très souvent de la mythologie déguisée. Elle est inutilisable pour l'établissement de faits historiques mais elle apporte de très précieux enseignements sur la circulation des mythes préchrétiens dans la civilisation chrétienne du Moyen Age²⁸.

Pépin et Berthe eurent en 752 une fille nommée Isbergue. Elle fut baptisée par le légat du pape Etienne II sous le nom de Ghisla (Gisèle). Les chroniques lui donnent le nom de Ghisliberga, Idubergue et Itisbergue. Isbergue est le nom d'une petite ville qui existe encore de nos jours dans le département du Pas-de-Calais. On attribue sa création à sainte Isbergue qui y fit construire un ermitage en 775. Les Petits Bollandistes²⁹ à la date du 21 mai rapportent la légende d'Isbergue. La sainte venait régulièrement rendre visite à son père spirituel l'ermite saint Venant³⁰. Elle avait déjà refusé de nombreux prétendants. Pour échapper à l'un d'entre eux particulièrement tenace, elle demande au ciel de devenir lépreuse. Le prétendant ayant appris l'existence de saint Venant et l'influence qu'il exerçait sur Isbergue fait décapiter et jeter Venant dans la Lys (la rivière locale). Dans un rêve, Isbergue apprend qu'elle guérira de sa lèpre en mangeant le premier poisson que des pêcheurs puiseront dans la Lys. Les pêcheurs capturent un corps décapité sur la poitrine duquel se trouve une anguille qu'ils portent à la princesse. Celle-ci mange le poisson et est aussitôt guérie de sa lèpre. Le cadavre repêché était évidemment celui de Venant.

On ne peut s'empêcher de remarquer la grande proximité des noms de Venant et Guene/Ganelon. Cela signifierait-il que Gisèle, la sœur de Charlemagne, était l'épouse de Ganelon ? En fait, les annales royales et les textes officiels ignorent le mariage de Gisèle avec Ganelon. Pourtant, on a trouvé la mention des deux noms de Gisèle et Ganelon, réunis à la date du 13 juillet, dans l'obituaire³¹ de l'abbesse Théodrade d'Argenteuil, fille de Charlemagne et Hildegarde, morte vers 844. On trouve la mention au 13 juillet d'un obit³² pour sa tante Gisèle et son oncle Ganelon,

28 Ph. Walter, *Mythologie chrétienne. Fêtes, rites et mythes du Moyen Age*, Paris, Imago, 2003 (ouvrage traduit en japonais chez l'éditeur Hara-shobo de Tokyo).

29 *Vies des saints*, Paris, Palmé, 1866, t. 5, p. 416.

30 Saint Venant est inscrit au calendrier le 10 octobre. C'est aussi le nom d'une ville de plusieurs milliers d'habitants qui se trouve dans le département actuel du Pas-de-Calais, à 14 kilomètres au nord-ouest de Béthune. La ville se trouve au bord de la rivière nommée Lys.

31 Registre d'un sanctuaire donnant la liste des morts qu'il faut y commémorer.

32 Service religieux organisé en l'honneur d'un mort, généralement au jour anniversaire de sa mort.

époux de Gisèle, mort le 13 juillet 813, alors que Gisèle était décédée le 30 juillet 810. La *Karlamagnus Saga* mentionne ce mariage de Gisèle et Ganelon. Mais, précise le texte, on trouva une parenté de quatrième degré entre les époux qui furent aussitôt séparés.

Ainsi donc, l'inceste de Charlemagne et de sa sœur serait en réalité un mariage consanguin entre la sœur de Charlemagne et Ganelon. Dans la *Chanson de Roland*, Ganelon est présenté comme le « parâtre » (le beau-père) de Roland.

Au total, que nous apprend le texte hagiographique ? Rien sur les personnages historiques eux-mêmes mais il permet de mieux lire le substrat mythique sur lequel repose la *Chanson de Roland* et particulièrement le « mythe d'origine » du héros Roland. Le récit hagiographique de sainte Isbergue (Gisèle) contient en réalité le mythe brouillé de l'engendrement mythique de Roland.

Pour le comprendre, il faut revenir à présent sur un motif important de l'histoire d'Isbergue. Pour échapper à un mariage forcé, elle devient lépreuse. Le motif rappelle celui de la jeune fille qui, pour échapper à l'amour incestueux de son père, veut vivre recouverte d'une peau animale. Dans l'imaginaire français, cette jeune fille porte le nom de Peau d'âne mais le personnage (incontestablement mythique) est très répandu. Comme l'a fait remarquer Pierre Saintyves³³, il existe de nombreuses variantes de cette peau animale : ce peut être la peau d'un loup, d'un ours, d'un cheval, d'un cochon, d'un oiseau, etc. Au Moyen Age, sainte Enimie est connue également pour la lèpre qu'elle avait contractée afin d'échapper au mariage forcé qu'on lui préparait. Or, dans le nom d'Enimie, il y a celui de l'ene, c'est-à-dire en ancien français, du canard. Cette légende, bien connue à travers le texte de Bertrand de Marseille,³⁴ prouve que l'apparition de la lèpre ou la transformation en animal sont deux variantes d'un même schéma mythique : la grande déesse, pour rester vierge, échappe au mariage en utilisant le subterfuge de la métamorphose animale ou de la lèpre. Cette transformation magique est une preuve de la nature mythique (et divine) du personnage apparenté aux nombreuses femmes-oiseaux que comportent les mythologies celte et germanique.

On notera toutefois que la grande déesse est néanmoins une déesse mère. Elle pourra engendrer un enfant mais cette procréation ne pourra avoir lieu qu'après une conception par ingestion (et non par copulation). C'est le cas, dans la mythologie celtique, pour le célèbre héros Cuchulainn.³⁵ Sa mère Dechtiré est enceinte après avoir bu une eau dans laquelle se trouve un ver. Dans un songe, elle apprend du dieu Lug qu'elle enfantera un héros qui se nommera Setanta, avant de porter le nom de Cuchulainn. Le propre frère de Dechtiré, le roi Conchobar, était présent dans la maison quand sa soeur avait absorbé le ver. Comme il craignait d'être accusé du péché d'inceste avec sa sœur, il donna cette dernière en mariage à Sualtam.

Le détail de l'anguille absorbée par Isbergue pour guérir de sa lèpre dissimule dans le texte hagiographique la réalité d'une conception par ingestion d'une créature

33 P. Saintyves, *Les contes de Perrault et les récits parallèles*, Paris, Robert Laffont, 1987, p. 176.

34 Bertran de Marseille, *La vie de sainte Enimie, poème provençal du XIIIe siècle*, éd. par C. Brunel, Paris, Champion, 1917.

35 La conception de Cuchulainn, traduction de C. Guyonvarc'h, *Ogam*, 17, 1965, p. 363-380.

magique. Certes, le texte hagiographique ne mentionne jamais un quelconque enfant pour Isbergue mais la tradition des contes connaît parfaitement le motif de la conception buccale. Dans le conte du Roi des Poissons (AT 303), très répandu dans de nombreux pays³⁶, un pêcheur donne la chair d'un poisson féérique à manger à sa femme. Celle-ci mettra au monde trois enfants, dont le dernier deviendra un grand héros.

Dechtiré et Isbergue (Gisèle) sont fondamentalement des déesses-mères appelées à procréer un enfant héroïque après avoir absorbé une chair divine (un être serpentiforme), forme transitoire et fécondante d'une divinité souveraine.

Il existe donc plusieurs manières d'interpréter les textes traitant de l'inceste de Charlemagne et de sa sœur. Ces différentes lectures sont d'ailleurs complémentaires et nullement opposées l'une à l'autre. Mais la lecture mythologique est celle qui permet de relier le maximum d'éléments explicatifs apparemment désordonnés ou illogiques dans la tradition textuelle. Le thème de l'inceste royal procède d'une conception mythique (et endogamique) de l'hérédité divine qui parcourt les sociétés et les cultures. Il ne convient pas de concevoir ce motif exclusivement sous un angle « moral » comme le fait la religion chrétienne ou une certaine critique académique. Il faut le replacer dans le cadre d'anciennes croyances mythiques et déterministes qui assignent le destin exceptionnel d'un être aux circonstances de sa conception. L'inceste royal explique la naissance du héros. Le héros absolu est étymologiquement parlant un demi-dieu. L'un de ses deux parents est d'origine divine. C'est le cas de Roland dont la mère est bien Gisèle, une des figures de la Grande Déesse.

La présence de substrats mythiques dans des textes qui ont pu être lus comme des textes historiques est indéniable. Il serait dommageable toutefois de concevoir le mythe comme une croyance fautive ou absurde, comme une invention sans conséquence. Les recherches sur l'imaginaire ont montré que le mythe constituait aussi une forme de pensée, au moins aussi importante que la pensée rationnelle. Dans toutes les civilisations, le mythe possède une cohérence qui se perçoit à travers la récurrence de motifs semblables ou analogues. Il existe un code symbolique inscrit dans le génôme humain, autrement dit des structures anthropologiques de l'imaginaire par exemple dans les mythes relatifs à l'origine des héros.

Plus généralement, le mythe est une donnée permanente de l'histoire des cultures et des civilisations, d'abord parce que l'homme n'est pas une créature essentiellement dominée par la rationalité mais parce que c'est un être qui vit en permanence dans le symbolique compris comme l'une des expressions essentielles du vivant. La dimension symbolique à laquelle appartient le mythe est indispensable à la condition humaine car sans le mythe (mais également sans l'art, le rêve, la fiction) l'homme serait psychiquement incapable d'affronter la réalité de la mort. Comprendre le discours symbolique des sociétés, c'est accéder au sens secret qu'elles accordent à la vie.

36 Sur un exemple médiéval : Ph. Walter, *Perceval, le pêcheur et le graal*, Paris, Imago, 2004.